



15 AVR. 2016

ANNEXE 6.1.1

Monsieur Luc Bouchard
Président
Triple L. Holding Inc.
lucbx@triplelholding.com

351

P



NP



DM4.9

L'état des lieux et la gestion de l'amiante
et des résidus miniers amiantés

6212-02-009

Monsieur,

J'ai bien reçu votre correspondance du 10 mars 2016, dans laquelle vous demandez à Environnement et Changement climatique Canada de contribuer financièrement à votre projet environnemental.

Je tiens d'abord à vous remercier de vos chaleureuses félicitations à la suite de ma nomination à titre de ministre fédérale de l'Environnement et du Changement climatique. Je suis honorée de pouvoir contribuer à apporter des changements notables afin de créer un avenir davantage durable sur le plan de l'environnement.

Le gouvernement fédéral croit en l'importance des technologies propres pour faire face aux défis environnementaux urgents au Canada, que ceux-ci soient reliés à l'air, à l'eau ou au sol. Il croit aussi que les nouvelles technologies permettent d'obtenir des résultats concrets pour l'environnement et l'économie. Même si Environnement et Changement climatique Canada ne finance pas directement des activités de développement technologique et qu'il n'endosse aucune technologie, plusieurs programmes fédéraux pourraient s'avérer utiles aux entrepreneurs et aux innovateurs, selon l'étape de développement technologique en cours.

Le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada soutient l'élaboration et la commercialisation de nouvelles technologies et vise principalement les petites et moyennes entreprises. Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site Web www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/pari/index.html ou vous adresser par courriel à publicinquiries.irap-pari@nrc-cnrc.gc.ca.

.../2

Canada

